

Compte-rendu conseil d'école N°1

Mardi 19 octobre 2021 à 18h à BREN

Membres du conseil d'école :

Enseignantes : Mme THEVENOT-MERINDOL, Mme GUIBBERT, Mme GUILLEMOIS, Mme SCHWARZ, Mme JEUNE, Mme HAMON, Mme DEMONT, Mme MARTIN, Mme COURTIAL ET Mme PELLEGRINI.

Maires : M. DEBRIE (Bren), M. FLORENT (Marsaz), M. POCHON (Chavannes)

Elus chargés des affaires scolaires : M. GONTHIER (Chavannes), Mme DOMENICHINI (Bren), M.RENARD (Marsaz)

Représentants des parents d'élèves :

- Bren : Mme DIAS et M. BONIN

- Chavannes : M.LIEUBAULT, Mmes MANSOURI et Mme TERRAES

- Marsaz : Mme KERAVEC et M DEXTROYAT

Excusés :

- Inspecteur de l'Education Nationale : Mme ANSART VERONIQUE

- Mmes COURTIAL ET PELLEGRINI

Absent : M.HERNANDEZ

Secrétaire de Séance : Mme GUIBBERT Sandra

Introduction et ouverture :

- Remerciements aux membres pour leur participation à ce premier conseil d'école.
- La rotation des lieux de conseils pour cette année : le premier conseil d'école a donc lieu à BREN, le second se déroulera à CHAVANNES et c'est MARSAZ qui clôturera cette année.

Parole aux enseignantes

1) Présentation de l'équipe enseignante, des représentants de parents d'élèves, des AESH, du RASED, de la circonscription. (axes 3 & 4)

❖ **Equipe enseignante :**

MARSAZ : Mme THEVENOT-MERINDOL Julie (directrice + enseignante PS/MS) Mme JEUNE Lydie (enseignante PS/MS) et Mme PELLEGRINI Fabienne complément de Mme THEVENOT-MERINDOL (les mardis)

CHAVANNES : Mme GUILLEMOIS Lalatiana (directrice + enseignante MS/GS), Mme MARTIN Bénédicte (enseignante des GS/CP) et Mme SCHWARZ Fanny (enseignante en CP/CE1).

BREN : Mme HAMON Alexandra (directrice + enseignante en CE2), Mme DEMONT Marie (enseignante en CM1-CM2), Mme GUIBBERT Sandra (enseignante en CM1/CM2), Mme COURTIAL Nelly (complément de Mme Guibbert les jeudis) et Mme PELLEGRINI Fabienne (complément de Mme Hamon les lundis).

❖ **Personnel de l'école :**

ATSEM:

- ***Marsaz : Mme DE ANDRADE Angéline, Mme RIOTORD Charline***

- **Chavannes** : Mme CARRA Céline pour la classe de MS/GS et Mme HEAP Sandrine GS/CP

Personnel communal :

- BREN : Mmes CHARRIN MARTIN VILLERS ET M.ROZIER (remplacé par Mme DELHOMME pour le temps de cantine)
- MARSAZ : Mme FLORENT
- CHAVANNES : Mmes ANGHOUR, CARRA, HEAP

AESH :

- Bren : VALLOS Cindy 1 élève de CM2 et 1 élève de CE2 & Mme MULLARD Elise (à mi-temps pour 1 élève de CE2)
- Chavannes : MULLARD Elise, 1 élève de GS et 1 élève de CP
- Marsaz : Mme GRESSE Ghislaine qui suit un MS

❖ Circonscription de VALENCE HERMITAGE :

Inspectrice : Mme ANSART VERONIQUE

Conseiller pédagogique référent : M CHAZALET THOMAS

RASED : Réseau d'Aide Spécialisé pour les Elèves en Difficulté.

Un maître E M. CHOSSON et une psychologue scolaire Mme MARION, peuvent intervenir auprès des élèves rencontrant des difficultés scolaires. Des demandes sont en cours de traitement. Pour des prises en charge par période scolaire tant que nécessaire. La priorité étant donnée au cycle 2 (CP/CE1).

Référente MDA : **Mme MONGINET**

PIAL : Les pôles inclusifs d'accompagnement localisés (**Pial**) favorisent la coordination des ressources au plus près des élèves en situation de handicap (les aides humaines, pédagogiques, éducatives, et, à terme, thérapeutiques) pour une meilleure prise en compte de leurs besoins. C'est donc l'inspection de circonscription qui gère désormais la répartition des AESH en collaboration avec les principaux des collèges du secteur et un directeur d'école volontaire.

2) Effectifs et nouveaux programmes (axe 4):

ECOLE	Nombre d'élèves total	Classe 1	Classe 2	Classe3
MARSAZ	51 élèves 29 PS et 22 MS	25 PS/MS (Julie) (19 / 6)	26 PS/MS (Lydie) (10 /16)	
CHAVANNES	75 élèves 10 MS, 26 GS, 17 CP, 22 CE1	26 MS/GS (10/16)	23 GS/CP (10/13)	26 CP/CE1 (4/22)
BREN	72 élèves 21 CE2, 22 CM1, 29 CM2	21 CE2	CM1 / CM2 (10/16) (Marie) 26 élèves	CM1 / CM2 (12/13) (Sandra) 25 élèves

198 élèves sur le RPI

Réajustement des programmes de maternelle : cette nouvelle version des programmes officialise l'instruction obligatoire dès 3 ans. Des modifications sont apportées dans le premier domaine « Mobiliser le langage dans

toutes ses dimensions » où l'enrichissement du vocabulaire et de la syntaxe sont rajoutés. Le quatrième domaine est aussi renommé : « construire les premiers outils pour structurer sa pensée » devient « Acquérir les premiers outils mathématiques ». Dans ce domaine, le programme ajoute notamment l'utilisation du nombre pour résoudre des problèmes.

3) Modification du règlement intérieur, nouveau projet de règlement intérieur et charte de la laïcité. (axe 4)

Pas de modifications.

Depuis lundi 18/10, le protocole sanitaire est passé du niveau 2 au niveau 1 (port du masque pour les élèves non obligatoire + fin de limitation du brassage entre élèves). Pour l'instant à Marsaz et Chavannes, les élèves ne sont pas mélangés. A Bren, les élèves sont mélangés dans la cour mais les sanitaires sont toujours répartis pour que les élèves ne se croisent pas.

4) Présentation des comptes des trois coopératives scolaires

Marsaz : au 31 août 2021 : 746,77 € à la banque et 0 euro en caisse.

Chavannes : au 31 août 2021, 278,32 € à la banque, 42.84€ en caisse.

Bren : au 31 août 2021, 5 186,17€ à la banque, 81,7 € en caisse.

5) Résultats des évaluations Nationales (axe 1 et 3) :

Les évaluations nationales de français et maths ont eu lieu du 13 au 24 septembre pour les élèves de CP et CE1.

Les résultats ont pointé les faiblesses et difficultés des élèves dans les domaines suivants : la lecture à voix haute (fluence), la résolution de problèmes, les calculs (addition et soustraction).

Les élèves en difficulté seront suivis par le Rased et en Apc (activités pédagogiques complémentaires).

4 PPRE (projet personnalisé de réussite éducative) ont été mis place en CE1.

Ceci conduira à la mise à jour des fiches action du projet d'école pour commencer les apprentissages dès le cycle 1 et les poursuivre et renforcer au cycle 2.

6) Intervention RASED et APC (axe 3)

Chavannes : Intervention de M CHOSSON : Rased pour les élèves de CP et de CE1 en maths et en français. En fonction des besoins, des élèves de la GS pourront être suivis en périodes 4 et 5.

APC débutent en période 2 pour les CP et CE1.

Bren : Maitre E en lecture pour 2 élèves de CE2. APC en lecture les mardis et vendredis soir (2 CE2 et 2 CM2)

Marsaz : les APC débutent en période 2 le soir après la classe.

7) Projets d'école et projets des classes pour 2021-2022

❖ **RPI :**

- Journée Nettoyons la nature le 24/09 (axe 2)
- Fête des écoles (si possible) : proposition du vendredi 01/07/22 à BREN (axe 2)

❖ **Projet d'école :** Le RPI a un Projet d'école initié en 2016 avec des grands axes à travailler en fonction des difficultés observées. Il est réévalué chaque année en fonction notamment des évaluations CP CE1 et des formations des enseignantes.

Axe 1 amélioration des résultats des élèves aux regards des compétences du socle commun en tenant compte de la progressivité des apprentissages de la maternelle au collège.

Axe 2 : l'éducation culturelle et artistique, sportive et humaniste qui contribue à l'égalité de tous les élèves.

Axe 3 : Les réponses à la difficulté scolaire et aux besoins particuliers en termes de prévention et de remédiation afin de réduire les inégalités.

Axe 4 : La vie scolaire qui fait de la question éducative une préoccupation concertée de tous y compris des partenaires de l'école.

Pour chaque axe les enseignantes ont rédigé des fiches actions qui correspondent aux activités et actions spécifiques menées en classe et en équipes pour atteindre ces objectifs. Chaque école va vous présenter succinctement les actions poursuivies ou mises en place cette année aux regards des bilans de début d'année.

- Marsaz :

1 : L'évaluation en maternelle. Prendre conscience de ses réussites et ses progrès. Fiches actions réalisées depuis 2017. Réactualisée cette année. Avec notamment, la mise en place d'un carnet de suivi.

2 : Préparer les élèves à apprendre à lire : comprendre le principe alphabétique (Les mots écrits sont composés de lettres qui ont des correspondances sonores). Une programmation est réalisée sur le cycle 1, de la PS à GS (mot, syllabes, sons...).

3 : Résolution de problèmes : construire la fonction du nombre à travers des situations confrontant l'élève à la nécessité d'utiliser le nombre à un moment donné de la séquence. Un bagage de jeux (situations d'apprentissages) est en réflexion sur le cycle afin d'établir une continuité.

4. Compréhension orale et vocabulaire

- Bren & Chavannes

1) **Axe 1 & 3 :** Depuis 2019 et suite aux résultats des évaluations nationales et des bilans de rentrée nous avons mis en place des ateliers de lecture/fluidité (mis en place progressivement en fonction des classes) par groupe de 6 élèves de même niveau. Les résultats en fluence des élèves de CM2 ont progressé depuis la mise en place de ces ateliers que nous maintenons cette année.

2) **Axe 1 & 3 :** Nous mettons également en place 1 créneau de résolutions hebdomadaire afin de travailler spécifiquement cet exercice avec du matériel d'aide et des propositions de schématisation à disposition. Depuis l'an dernier nous travaillons sur des affichages et des schémas pour chaque types de problème afin d'aider les élèves. Nous avons également mis en place un système de gain d'étoile et de cœur associé au étape de résolution de problème afin de motiver les élèves (les critères de gain devenant de plus en plus précis au fur et à mesure des classes) et pour les aider à mémoriser la

méthodologie de résolution. Depuis le début de cette année en CE2 un groupe de besoin est mis en place pour les élèves rencontrant des difficultés dans ce domaine. Ce groupe de besoin évolue en fonction des divers bilans réalisés. Le groupe de besoin est regroupé sur une grande table et effectue l'exercice avec l'aide de l'enseignante en plus du matériel mis à disposition pour la classe.

3) Axe 1 : Poursuite des outils communs (leçons, mémo,...)

4) Axe 3 : Pour les CE2, CM1 et CM2 Double évaluation et remédiation :

Nous poursuivons la mise en place des plans de travail de remédiation individuelle avec une double évaluation. Nous avons créé l'an dernier une fiche action dans notre projet d'école pour mettre en place des plans de travail individuel construit par l'enseignant pour chaque élève en fonction des réussites et des échecs aux évaluations périodiques. Il y a 2 ans ces plans de travail étaient sous format papier et à l'issue les élèves pouvaient modifier le résultat de leur évaluation en étant réévalué. L'an dernier, nous avons essayé d'utiliser le format numérique pour alléger la tâche de correction et permettre aux enfants de pouvoir avancer à la maison s'il le souhaite. Le format numérique est maintenu cette année en utilisant le site ma classe numérique. Cette année nous allons essayer de mettre en place des créneaux de remédiation et de plan de travail en classe avec des groupes de besoin (compétences rouge aux bilans) afin que les élèves puissent revoir avec l'enseignante les compétences non acquises.

CHAVANNES :

- Nettoyons la Nature : le vendredi 24 septembre pour les 3 classes. (axe 2)
- Courseton de l'école a été couru le vendredi 15 octobre (axe 2)
- Projet théâtre (axe 2) : Classes de Mmes Guillemois et Martin ⇒ intervenant à la rentrée de Toussaint

Classe de Mme Schwarz ⇒ inscrite aux Monstrueuses rencontres (Arche Agglo) à Saint-Donat, intervenant dès la période 2 + voir un spectacle

- Projet rivière Arche Agglo (axe 2) : classe de Mme Martin
- Projets OCCE (axe 2) : Classes de Mmes Guillemois et Schwarz pour les vendredis climatiques, et Mme Schwarz pour Ecoles qui chantent.
- Piscine (axe 2) pour les élèves de CP et CE1, incluant les GS dans la classe de Mme Martin, 10 séances les lundis après-midi à partir du 28 mars 2022, pour 49 élèves
- Visite d'exposition aux Clévos (Etoile-sur-Rhône) pour les classes de MS/GS et GS/CP (axe 2)
- Séances de lecture et prêt à la bibliothèque municipale de Chavannes : une fois / mois dès le mois de novembre (axe 2)

MARSAZ:

- les deux classes sont engagées dans un projet mené par l'OCCE : les vendredis climatiques. L'idée est de travailler un thème lié au climat par période. Pour cette première période, les enfants ont travaillé la notion de déchets, à travers la comparaison d'un gouter du commerce et d'un gouter fait maison.

-les deux classes iront voir un spectacle organisé par la MJC de ST Donat le vendredi 4 mars à 9h30 sur le thème des émotions. Ce spectacle mêle spectacle vivant, peinture en direct, images animées et création musicale originale avec le duo de comédiens-clowns de Filomène et Compagnie.

- Un projet en art est en cours d'élaboration avec une artiste d'Erôme, Mme ODE. Elle interviendrait deux séances par classe. L'idée est que les enfants explorent différentes techniques artistiques sur un thème donné, thème qui est en cours de réflexion.
- les classes vont aussi fréquenter la bibliothèque de Marsaz (prêts de livres et interventions) Les élèves de PS/MS de Lydie iront dès la période 2, la classe de Julie ira plus tard dans l'année.

BREN :

- Poursuite du **Projet d'école autour de la pollution, des déchets et du gaspillage alimentaire** : nettoignons la nature, des débats réguliers en classe... (Axe2)
- Préparation du **marché de Noël** (création d'objets/de jeux) (axe 2)
- Poursuite de la **fiche action (axe 2 & 4) : autour de la coopération et de la gestion d'argent**. Toutes les classes travaillent avec des conseils de classe hebdomadaires et des conseils de délégués sont organisés toutes les 2 semaines environ afin que les élèves soient acteur du fonctionnement de leur classe et de leur école. Ainsi 10 % des bénéfices des ventes de pains au chocolat leur sont laissés en gestion dans leur caisse coopérative. De plus la vente des pains au chocolat leur permet de manipuler les euros (rendre la monnaie, servir, demander avec politesse ...). Cette organisation donne du sens au fonctionnement de l'école et aux différents projets notamment celui sur le gaspillage alimentaire et les déchets car les élèves font des propositions et en discutent. Achat de 2 paniers de basket par les élèves, voté l'an dernier + poursuite de la réflexion pour la création d'un poulailler. Discussions autour de l'achat de jeux de cour (+ débats sur les règles de la cour).
- Poursuite de la fiche action sur les messages clairs et les conseils de classe et d'école. **(axe 2 & 4)**
- Sortie bibliothèque de Bren. (Axe 2)
- Courseton le 19/10 (axe 2)
- Les CE2 et CM2 iront à la piscine de Tain pour 10 séances de 45 minutes les lundis matins de janvier à début mars. Les CE2 termineront l'apprentissage du savoir nager au programme du Cycle 2 alors que les CM2 prépareront et passeront leur premier niveau de natation pour leur passage au collège. En espérant que se projet soit pérennisé par les communes. (axe 2)
- Classe découverte de 4 jours à Lus-la-croix-haute (Axe 2 et 3) Découverte de l'environnement montagnard pour toutes les classes. 2 classes feraient escalade + randonnée et 1 classe le tour du monde en 80 jeux. En termes de budget, l'association financera une partie (une tombola sera organisée pour compléter le montant de base), une participation aux familles sera demandée. La mairie nous confirme que dorénavant, nous pourrons épargner chaque année sur le montant attribué à chaque élève.

8) Continuité pédagogique :

Marsaz : Pour la maternelle, en cas de fermeture de classe, les échanges avec les parents se feront par email. Les enseignantes prévoient de proposer des activités personnalisées aux enfants et à leur contexte familial.

Les maitresses de maternelle se sont basées sur la fiche ressource donnée par l'Inspection. Cette fiche est un guide dans l'aide à l'organisation du temps de l'enfant, dans l'aide à l'organisation des activités, et dans l'aide pour utiliser des supports adaptés à l'âge des enfants. Les enseignantes pourront ainsi proposer des activités ritualisées, courtes, qui ne dépasseront pas 20 min chacune. Des activités visant à développer les capacités langagières, à développer la mémoire, à résoudre des problèmes, à développer les capacités motrices seront proposées, avec le matériel disponible à la maison.

Chavannes et Bren : contact et plannings par mail. Les CP et CE1 ont des supports (manuels). Activités ritualisées en français et mathématique. On pourra compléter avec d'autres domaines (questionner le monde, arts,...)

9) PPMS et exercices incendie :

Bren : exercices prévus le jeudi 21/10.

Des améliorations au niveau des locaux sont demandées à la mairie depuis 4 ans :

- Installation d'une barre anti-panique côté intérieur de la porte d'entrée de l'école.
- Installation de serrures avec fermeture intérieure par bouton sur les portes d'entrée des 3 classes ainsi que sur les issues de secours des classes 1 et 2 afin de ne pas avoir besoin de clef lorsque nous sommes dans la classe.

Marsaz : 1^{er} exercice incendie fait vendredi 15/10 . Le PPMS est en train d'être mis à jour, suite à une réunion avec la mairie et la gendarmerie de St Donat.

Chavannes : Les exercices seront faits après les vacances.

10) Equipement informatique :

Chavannes : chaque classe ⇒ un ordinateur de bureau, un vidéoprojecteur, relié au réseau.

Un poste enseignants et un poste de direction

⇒ Des mises à jour ont été faites cet été, par M Tattu, changement de matériel (classes 1, 2, direction). Nouveau matériel prévu : poste de sauvegarde, 2 ordinateurs portables

ENIR : 11 tablettes à l'école, 4 supplémentaires ont été commandées ; Une demande de formation a été demandée à la circonscription.

Bren :

- Remerciement pour les travaux sur le réseau et le nettoyage des ordinateurs fixe

- Liste du matériel Commandé:

- 3 IPADs 32 go pour les élèves avec étuis de protection
- 3 tablettes enseignantes 128 go avec étuis de protection clavier pour la préparation, l'enregistrement du travail, le projection ...
- 1 Macbook pour la gestion de la flotte de tablette.
- 1 boîtier appel Tv par classe pour pouvoir projeter depuis n'importe quelle tablette sans câbles.
- 1 lecteur CD DVD pour écoute musical
- 2 répartiteurs pour brancher simultanément 6 casques
- 3 petites enceintes pour les classes
- 1 multiprise parafoudre
- 2 cartes itunes de 50 € pour l'achat d'applications
- 1 garantie 3 ans pour le macbook

Montant total: 8 403,38 € soit 4 928 € HT financé par l'ETAT et 3 475,38 € financé par la mairie.

- Demande de mise en place d'un pare feu pour sécuriser les recherches internet des élèves. La mairie va demander un devis.

Marsaz :

Nous avons également dans le cadre du projet numérique complété le matériel de l'école.

Liste du matériel pour l'école de Marsaz

ipad Air 2 Wifi 32 Go x 3

Housse avec rabat sur l'écran x 5

ipad Air 128 GO x 2

adaptateur VGA pour Mac x 1
Carte Itunes pour achat applis 50 € x 1
macbook air 13" x 1
enceinte Bluetooth x 2
Valise de stockage simple Tablettes x 1
APPLE TV x 2
Pour un total de 3867 euros soit 1933,50 euros pris en charge par l'Etat

11) Prévision d'effectif 2022-2023

PS : ? (29 l'année dernière) **Constructions ?** Les mairies feront un sondage auprès des nouveaux arrivants pour estimer le nombre d'enfants inscrits à l'école à la rentrée 2022. (en se donnant la mi-novembre comme date butoir) un vingtaine de maison sont en construction sur chaque village.

MS : 29

GS : 32

CP : 26

CE1 : 17

CE2 : 22

CM1 : 21

CM2 : 23

Total : 170 sans les PS et les arrivées liées aux constructions.

Les maires envisagent une ouverture de classe pour l'an prochain en fonction des prévisions. Une salle est disponible sur BREN et la mairie de Marsaz fait les démarches nécessaires afin de construire un agrandissement de l'école.

8) Remerciements

❖ **Aux associations partenaires de l'école** (sans qui les écoles auraient du mal à fonctionner) :

- La Marelle
- Les Bibliothèques des 3 communes

❖ **Aux parents d'élèves :**

Merci pour leur accompagnement et investissement pendant le confinement et depuis le début de l'année auprès des écoles (sorties scolaires, manifestations comme le Courseton, agréments.)

❖ **Aux 3 mairies**

Pour leur investissement au quotidien.

Chavannes : pour les travaux demandés avant la rentrée (panneau en liège pour l'affichage dans les classes 1 et 3), réparation du mobilier de classe ; installation d'une pelouse artificielle en lieu et place des copeaux, très appréciée des élèves

Les enseignantes de Marsaz remercient La Mairie pour tous les travaux effectués à l'école en début d'année (notamment le changement de sol dans une salle de classe), pour l'achat futur du nouveau matériel informatique. Les enseignantes remercient la Mairie de leur avoir permis d'utiliser la vaisselle de la cantine

pour notre gouter zéro déchets, et en particulier Mme SILVESTRE qui a dû assurer un lavage de vaisselle supplémentaire ce jour-là. Les enseignantes remercient Sébastien COURSDON qui a participé à la l'exercice incendie.

Bren : Merci à M. ROZIER pour sa présence et son aide à l'occasion de la journée Nettoyons la nature.

13) Dates des prochains conseils d'école

- Conseil d'école N°2 : CHAVANNES – 10 Mars 2022 à 18h.
- Conseil d'école N°3 : MARSZAZ – 20 juin 2022 à 18h.

Parole aux mairies

14) Bren Plan de relance numérique et entretien informatique: l'investissement de la mairie pour le plan de relance numérique + la réparation du réseaux internet de l'école + l'entretien des ordinateurs demandé depuis 3 ans s'élève à 11 190 euros au lieu des 8 403 prévus.

15) Bren : Aménagement de la cour : Cages de hand/paniers de basket 7 500 euros qui seront installés pendant les vacances.

Parole aux délégués des parents d'élèves

16) Garderie, prolongement de l'horaire jusqu'à 18h30. Manque de chiffres pour savoir combien d'élèves sont concernés. (au dernier sondage il y a deux ans, très peu de familles seraient concernées, mais une partie importante l'utiliserait de façon ponctuelle). A voir en cas d'ouverture d'une classe supplémentaire.

17) Comptes-rendus : demande d'envoi directement par mail. Les mairies sont d'accord pour le mettre en ligne sur leur site respectif et un mot sera coller dans les cahiers de liaison avec les liens.

18) Horaires scolaires Marsaz : L'heure de sortie de 16h10 (en place depuis le covid) est trop tôt. Les horaires d'école l'après midi sont 13h20 16h20. Le cadre du protocole sanitaire rédigé de l'Education Nationale permet aux équipes enseignantes d'opter pour une sortie étalée dans le temps afin de limiter les regroupements de parents devant l'école. C'est le choix qui a été fait à Marsaz. Ainsi, les parents ont la possibilité de venir récupérer leur enfant entre 16h10 et 16h20.

Les enseignantes feront un rappel écrit diffusé dans les cahiers verts.

19) Pourquoi le bus ne s'arrête plus devant l'école de Chavannes mais de l'autre côté de la route ? Le tracé du car est géré par Arche Agglo. A voir avec le transporteur.

20) Préoccupation concernant les véhicules qui stationnent le long de la route devant l'école de Chavannes. Demande aux parents d'utiliser les 2 parkings disponibles. Le maire avec des élus vont se réunir pour mettre des contraventions aux véhicules mal stationnés et dangereux.

21) Sécurité : Route dangereuse entre Marsaz et Bren. Les parents demandent aux mairies d'en parler aux délégués départementaux. Pour inciter les parents à rouler moins vite sur cette route (car dangereuse), leur rappeler qu'à Bren, il est plus facile de faire attendre les élèves au niveau du portail + possibilité d'utiliser le car pour récupérer ses 2 enfants à Marsaz.

22) Trajet de bus Bren Chavannes : temps de trajet trop important. La desserte de la campagne + l'arrêt à Marsaz font que le trajet est important. Voir site d'Archer Agglo pour le tracé précis. Il s'agit d'un avantage que le car desserve la campagne.

23) Abri devant l'école de Bren : où en est-on ? En réflexion.

Clôture de séance : Ce premier conseil d'école se clôture à 20h26